Banque Alimentaire
de Rennes

Réunion d'échanges avec les partenaires

17 octobre 2019

Réunion des partenaires du 17 octobre 2019

☛Répondre à l'ambition validée en AG le 14 mai 2019 :

renforcer l'accompagnement de nos partenaires au travers de 3 axes :

- ❑ développer notre offre de formation
- ❑ apporter une expertise en matière de nutrition
- ❑ favoriser les échanges de pratiques entre nos partenaires

Ordre du jour de la matinée

- 3 ateliers avec un animateur et un secrétaire rapporteur
- 3 thèmes traités successivement :

  1) **qui détermine l'éligibilité des bénéficiaires, selon quels critères, avec quelle formalisation ?**
  2) **comment conseiller les bénéficiaires sur la nutrition et l'équilibre alimentaire ?**
  3) **quelle nouvelle offre de formation pour les partenaires de la BA ?**

- Pour chaque thème, un expert ou groupe d'experts et un référent BA
- Un temps d'échanges libres en fin de matinée
- Pas de restitution collective mais une diffusion de la synthèse des travaux à tous les participants

Animateurs / experts / référents

Tables	Animateurs
1	Jacques HAVARD DUCLOS
2	Annick POUCINEAU
3	Pierre JOLIVET

Thèmes	Experts	Référents	Ordre de passage
1	Marie-Claude LELIEVRE Cyrille BOUTIN Bérengère TURMEL	Gérard BUINEAU	1 / 2 / 3
2	Alain CARRE	Gilles LE POTTIER	2 / 3 / 1
3	Françoise FORNER Céline SEGUIER	Jacques EVENO	3 / 1 / 2

Ordre du jour de l’après-midi

- Présentation de l’Info Sociale en Ligne – Françoise Pivaut responsable de l’ISL
- Résultats de l’étude FFBA/CSA sur le profil des bénéficiaires en 2018 – Jacques Eveno
- Etude BA35 / Phénix sur la qualité des ramasses de proximité – Pierre Jolivet
- Evolution de la contribution de solidarité – Gilles Le Pottier
- Questions diverses
- Conclusion – Gilles Le Pottier

INFO SOCIALE EN LIGNE

Présentation du service

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Ille-et-Vilaine, la vie
à taille humaine

INFO SOCIALE EN LIGNE

Un service unique en *France créé en mai 1999*

La création d'info sociale en ligne s'appuie sur une base réglementaire : la loi contre les exclusions de 1998 et sur une volonté départementale de favoriser l'accès aux droits et lutter contre le non recours .

INFO SOCIALE EN LIGNE

Une équipe de 7 travailleurs sociaux professionnels (3 AS , 2 CESF , 2 éducatrices) une documentaliste juriste , une responsable de service

4 fonctions :

- Accueil téléphonique,
- Réponses aux mails et courriers,
- Actualisation de l'annuaire social
- Documentation juridique,

INFO SOCIALE EN LIGNE

Pourquoi ?

- Favoriser l'accès aux droits des habitants d'Ille-et-Vilaine,
- Donner un premier niveau de réponse à des situations complexes dans une législation en évolution,
- Permettre à l'appelant de trouver des réponses rapides dans les situations de crise,
- Relayer les professionnels sur des questions en lien avec des dispositifs ou des éléments législatifs spécialisés.

INFO SOCIALE EN LIGNE

Pour qui ?

Info sociale en ligne s'adresse à des populations diversifiées, en amont de l'exclusion, qui peuvent être soumises à un risque de précarisation. Les appels sont anonymes, les écoutants, des professionnels de l'action sociale qui se situent dans une approche globale de la demande.

C'est un **service polyvalent**, complémentaire des CDAS, de la MDPH, des services sociaux et médicaux sociaux

Info sociale en ligne s'adresse également aux professionnels du champ social, aux élus, aux administrations pour répondre aux demandes des habitants...

INFO SOCIALE EN LIGNE

Pourquoi le téléphone et internet ?

- Ecoute et réponse personnalisées et adaptées
- Rapidité et réactivité,
- Accès égal pour tous, sur tout le territoire et anonymat,
- Entre 40 et 50 appels /jour . Durée moyenne :7 mn
- Une dizaine de mails/jour

Les thèmes abordés

Les situations de crise et de rupture sont très souvent à l'origine de la prise de contact avec ISL.

- Rupture dans le domaine de la famille divorce – séparation , droit de garde
- Rupture dans le domaine de l'emploi : licenciement , démission
- Rupture dans le domaine de la santé : maladie invalidante, accident du travail…
- Rupture dans le domaine du logement: recherche logement , procédure expulsion …

Ces situations de rupture entraînent une fragilisation de la personne qui est souvent démunie face à une multitude d'informations à intégrer et des méandres administratifs dans lesquels elle est un peu perdue .

ISL apporte un 1er niveau d'évaluations de la situation ,de réponses et d'orientations adaptées à chaque situation .

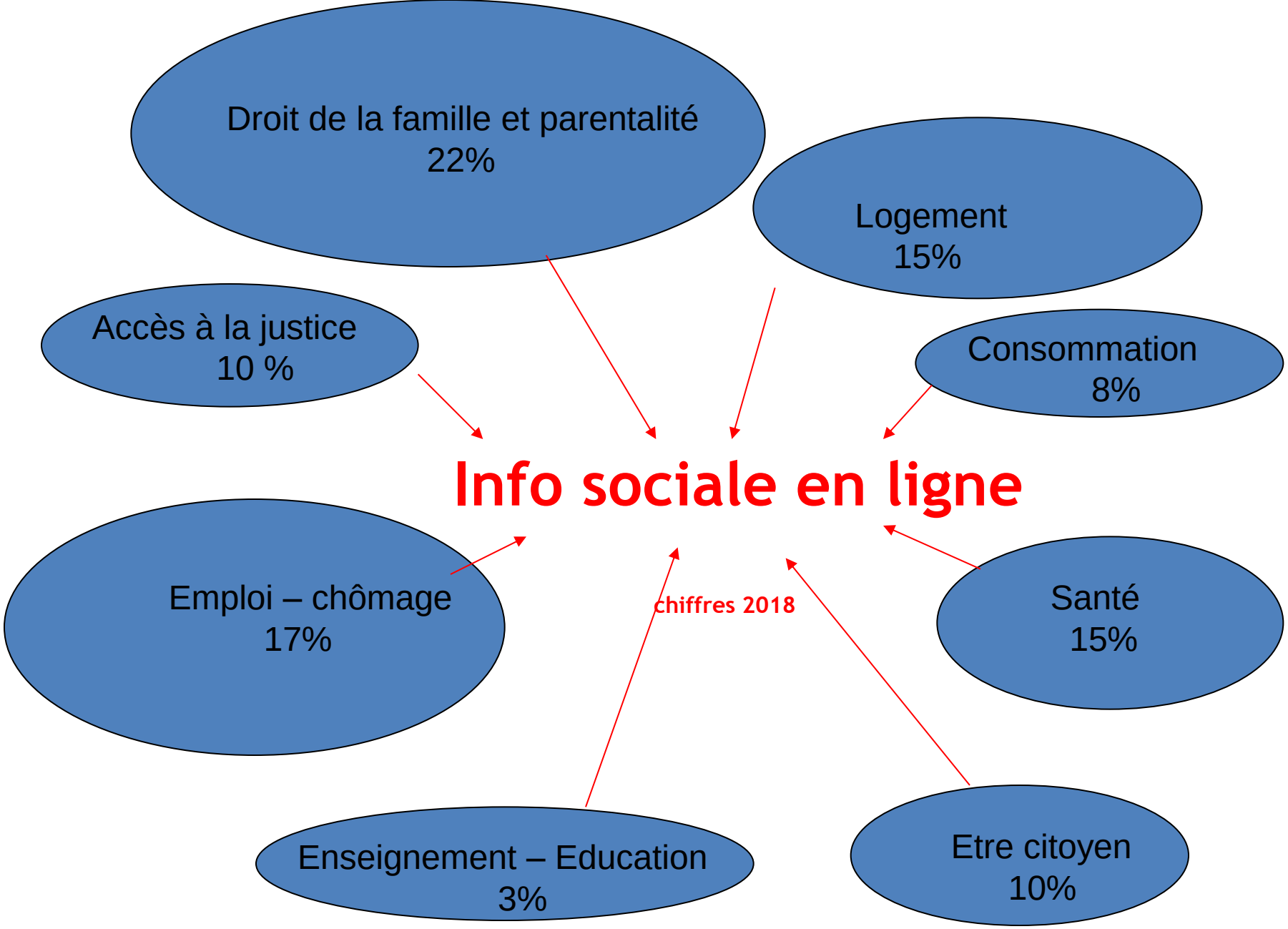
Droit de la famille et parentalité
22%
Logement
15%
Accès à la justice
10 %
Consommation
8%
Info sociale en ligne
Emploi – chômage
17%
chiffres 2018
Santé
15%
Enseignement – Education
3%
Etre citoyen
10%

INFO SOCIALE EN LIGNE

ISL, c'est aussi:

- La réponse aux courriers Nous vous Ille, aux mails.
- Un annuaire social recensant 2500 organismes
- La ligne départementale maltraitance PA /PH, le dispositif des personnes qualifiées,
- le recueil d'éléments d'informations préoccupantes concernant des mineurs
- Une cabine téléphonique ISL aux Champs Libres
- La gestion d'ISM - interprétariat (Inter services migrants),
- Un interface entre professionnels et avocats spécialisés dans le droit des étrangers, de la famille, de la fonction publique, de la consommation.

INFO SOCIALE EN LIGNE

0 810 20 35 35

C’est également un site

www.info-sociale35.fr

Résultats de l'étude FFBA/CSA sur le profil des bénéficiaires en 2018

Banques Alimentaires

Profil sociodémographique du bénéficiaire

47 ans

(+ 2 ans)

C'est l'âge moyen du bénéficiaire de l'aide alimentaire.
La majorité d'entre eux (69%) sont des femmes
40% ont 50 ans ou +

FAMILLES MONO PARENTALES

61% des bénéficiaires ont au moins un enfant.
30% ont à leur charge un enfant de moins de 3 ans
Au total, 33% des bénéficiaires sont des familles monoparentales

88% des bénéficiaires ont un niveau d'étude inférieur au niveau Bac

La majorité (84%) ont un logement stable
(dont 75% de locataires et 9% de propriétaires)

Banques Alimentaires

Situation Professionnelle des Bénéficiaires

- **83% sans emploi**

dont 37% chômeurs, 17% retraités

chômeurs : 54% moins de 2 ans

46% 2 ans et plus

- **17% ont un emploi** (- 6% par rapport à 2016)

dont 50% CDI

dont 69% temps partiel

Banques Alimentaires

Parcours des Bénéficiaires

Aggravation de la situation financière

- Perte d'emploi 35%
- Séparation 25%
- Maladie 24%
- Dettes impayées 22%

Ancienneté du recours à l'aide alimentaire

- Moins d'un an 48%
- 1 à 5 ans 42%
- Plus de 5 ans 10%

Banques Alimentaires

Les produits consommés

- **Sensibilisation à l'importance d'avoir une alimentation équilibrée**

Oui : 63% dont 53% grâce aux conseils des bénévoles

- **Bénéfices perçus de l'aide alimentaire**
  - Oui, d'avoir une alimentation équilibrée 76%
  - Oui, de se sentir en meilleure santé 64 %

- **Produits consommés**
  - Fruits, Légumes 28% (+ 5%)
  - Viandes, poissons, œufs 27% (- 4%)
  - Féculents (pâtes, riz) 26% (- 1 %)

Banques Alimentaires

Le besoin d'être accompagné

- **Besoin d'accompagnement :**

  important : 71% dont très important : 39%

- **Activités d'accompagnement :**
  - 27% ont participé dont 14% ateliers cuisine
  - 27% l'association n'en propose pas
  - 46% n'ont pas participé

- **Ceux qui ont participé apprécient le plus :**
  - Les rencontres, les échanges 68%
  - Les conseils, l'aide 21%
  - L'apprentissage 9%

Banques Alimentaires

Banque Alimentaire
de Rennes

Résultats de l’étude BA35 / Phénix

Résultats et constats de l'étude Phénix

Analyse quantitative et qualitative de la ramasse directe et de proximité pour mieux réguler les flux de denrées générés

- Valorisation globale : 92,8% distribuables
- Grande diversité des produits avec prédominance des fruits et légumes (35%) et des produits frais, dont 30% en DLC de moins de 48H(16% à J-1 et 14% à J0
- Dons variables en quantité et qualité ,selon la taille du magasin, mais surtout en fonction de l'accompagnement de Phénix
- Résultats variables selon les associations en fonction de leurs moyens humains et matériels, de leur organisation, et des règles appliquées (tri)

Pistes d'amélioration

La lutte contre le gaspillage ne peut conduire à remettre en cause les règles et contraintes fortes de l'aide alimentaire aux plus démunis.

- Mettre en adéquation le potentiel de dons d'un magasin et la capacité de distribution d'une association
- Instituer un retour sur la qualité des dons vis à vis du magasin : visite et évaluation par l'AP
- Mieux définir les dons de la GMS en fonction des besoins prioritaires et des règles de distribution aux bénéficiaires
- Evaluer la complémentarité et les priorités entre les ressources proposées par la BA et celles de l'AP (ramasse de proximité)
- proposer une convention tri-partite comme cadre et support administratif pour la ramasse de proximité(enregistrement, traçabilité, cerfa…)

Banque Alimentaire
de Rennes

Evolution de la contribution de solidarité

Calcul de la contribution de solidarité

<u>Rappel décision de l'AG :</u>
Refonte du mode de calcul dans l'objectif de l'équilibre financier et développer le partenariat associatif
Part fixe (30%) / Part variable à valider en CA

▷ Aller au bout du raisonnement

Contractualiser un forfait annuel

Plus de corrélation directe aux enlèvements (gratuité)

Travail sur le budget (besoin de la BA)

▷ Prendre en compte de nouveaux critères

Visite annuelle (questionnaire adapté)

Indicateurs d'état (nombre de passages bénéficiaires)

Etat des enlèvements en volume et en nature

Calcul de la contribution de solidarité

<u>2020 : année de transition</u>
Prise en compte d'un historique sur 3 ans passés.
Contribution annuelle = 100 000 €
Validation au prochain CA

▷ Travailler sur les produits demandés

Eviter les ruptures

Offrir la diversité

Développer la mutualisation

▷ Travailler sur l'équilibre nutritionnel

Légumes et fruits de saison

Recettes adaptées aux bénéficiaires